

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité l'aide de notre Service de médiation de dettes. Nous nous réjouissons de l'initiative que vous avez prise pour rechercher une solution à vos difficultés.

Les Services "Info - Conseils Surendettement" sont des services agréés par la Région Wallonne comme médiateurs de dettes. A ce titre, ils peuvent vous garantir le sérieux, la compétence et l'indépendance qu'exige cette activité. Le service est entièrement gratuit.

Vous souhaitez probablement que soit précisée la nature de l'aide que nous pouvons vous apporter.

Nous vous aiderons tout d'abord à faire le point sur la situation c'est-à-dire, en toute lucidité, établir d'une part, la liste de vos engagements et d'autre part, les moyens dont vous pouvez disposer pour y répondre. Dès ce moment, nous avons évidemment besoin de votre collaboration active pour que rien ne soit oublié. L'efficacité des conseils que nous pourrions vous donner en dépend.

Il conviendra ensuite d'établir un budget qui vous permette, à vous et à votre famille, de vivre dans des conditions décentes malgré les difficultés auxquelles vous êtes confrontés. Nous vous aiderons à fixer des priorités dans les obligations auxquelles vous avez à faire face.

Si le budget le permet, nous proposerons aux différentes sociétés et personnes auprès de qui vous vous êtes endettés, un plan de remboursement dont nous aurons discuté. Si ce plan est accepté, il vous appartiendra de le respecter scrupuleusement à peine de perdre la confiance de ces sociétés et de ces personnes. Si des difficultés devaient surgir, il serait bon de nous en aviser de suite : nous pourrions d'autant mieux vous aider.

Si une action en justice est entamée, nous vous guiderons dans les démarches à effectuer pour que vous soyez défendus correctement.

Pour que tout soit parfaitement clair sachez que nous ne prêtons ni n'avançons d'argent.

A ce sujet, soyez très prudents et circonspects à l'égard de personnes qui vous proposeraient des solutions miracles comme contracter un nouvel emprunt destiné à rembourser vos dettes. Il s'agit presque toujours de solutions désastreuses qui ne feraient qu'aggraver votre situation. N'hésitez pas à nous en parler : nous sommes à votre disposition.